

Assurances. Une croissance de 8% à fin 2019

Le secteur se porte mieux en 2019. Les performances seraient au rendez-vous, selon l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS). Le secteur afficherait à fin 2019 une progression de 8% contre 6,3% en 2018 portée essentiellement par le segment vie. Ceci étant, la rentabilité continue de se dégrader...



Aida Lo
a.lo@leseco.ma

L'année 2019 serait meilleure que 2018. Selon les premières estimations de l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS), le secteur devrait boucler l'année 2019 sur une évolution assez solide. «*Au vu de la tendance observée durant les 11 premiers mois, la croissance attendue en 2019 devrait se situer autour de 8%*», nous révèle Othman Khalil El Alamy, secrétaire général de l'ACAPS. Une performance qui dépasse largement la progression de 6,3% enregistrée en 2018. Cette croissance serait portée essentiellement par le segment vie dont la capitalisation devrait afficher une évolution à deux chiffres à travers «*un attrait manifeste pour les produits d'épargne dans un contexte de surliquidité*», souligne le secrétaire général. Pour le segment non vie, les primes

émises devraient enregistrer des évolutions comparables à 2018 (autour de 5%) avec une forte concentration sur l'assurance automobile, les accidents du travail et l'assurance santé. Si la performance est au rendez-vous, il n'en demeure pas moins que la rentabilité se place à des niveaux très faibles. C'est le constat qu'avaient fait les assureurs l'année dernière. «*La dégradation de la rentabilité est devenue une tendance de fonds depuis quelques années*», avait alerté Christophe Buso, dg de Saham Assurance, lors de la présentation des résultats annuels 2018. Hormis la sinistralité automobile qui a été pointé du doigt par l'ensemble des opérateurs de la place, l'augmentation du nombre des sinistres de pointe, la hausse des frais de gestion sur quelques contrats et la détérioration des plus-values latentes ont eu également leur effet sur la rentabilité du secteur. Pour rappel, les assureurs disposent de deux sources po-

tentielles de rentabilité. Elle passe par «*leur activité technique en temps que preneurs de risques et par leur activité financière en tant qu'investisseurs institutionnels*», explique Othman Khalil El Alamy. Il est à rappeler aussi que la structure des placements financiers des



Pour le segment non vie, les primes émises devraient enregistrer des évolutions comparables à 2018 (autour de 5%) avec une forte concentration sur l'assurance automobile, les accidents du travail et l'assurance santé.

assureurs reste dominée par les titres de créances et par les titres de capital. «*Au regard de la conjoncture financière actuelle marquée par des taux bas et un marché boursier 'en demi-teinte', les assureurs, notamment vie, se trouvent en réelle difficulté pour trouver des sources d'investissement rémunératrices*», remarque l'ACAPS.

Dispositif anti-fraude

Le dernier rapport sur la stabilité financière de Bank Al-Maghrib a d'ailleurs exposé les résultats de l'exposition des entreprises d'assurances au risque d'un choc boursier avec un risque immobilier. Et c'est dans cet esprit que l'ACAPS a décidé d'ouvrir le débat avec la profession sur les problématiques et les enjeux afférents à l'assurance vie dans une conjoncture défavorable qui s'installe dans la durée. «*Sur l'activité technique, en général, la rentabilité n'est pas au beau fixe et il appartient aux assureurs d'améliorer leur niveau de maîtrise de la sinistralité des risques de masse et de revenir à l'orthodoxie technique dans leur politique de souscription*», souligne Othman Khalil El Alamy. Prenant conscience que la course éfrénée au volume entraînerait une fragilisation de l'ensemble du secteur, les professionnels de la place ont de leur côté mis en place certaines mesures décisives. Leur mot d'ordre est clair : rétablir la rentabilité tout en améliorant le service client. Ils tiennent à travers ces mesures à limiter l'indemnisation rapide, augmenter les franchises de certaines garanties annexes déficitaires, réduire certaines prestations gratuites comme l'assistance ou encore supprimer le recours forfaitaire pour les dossiers inférieurs à 20.000 DH. Les assureurs travaillaient également sur le renforcement du dispositif anti-fraude. Les compagnies d'assurance ont mis ainsi en place une centrale des risques qui rendra les recoupements entre les assureurs plus fluides et permettra aussi de détecter les fraudeurs sur toute la chaîne. ●